



## JOINT-VENTURE SOCIALE (JVS)

<b>DEFINITION</b>	<p>°Une JVS est une entreprise créée à l'initiative de deux partenaires, dont l'un appartient à l'ESS. Chacun des partenaires apporte ses compétences et ses ressources, que ce soit sur les volets économique, financier, relationnel, social...</p> <p>°Une JVS doit appartenir à l'ESS. Ainsi elle poursuit nécessairement un objet social et recherche une lucrativité limitée.</p>
<b>OBJECTIFS</b>	<p>°Une JVS s'appuie sur l'efficacité économique de la structure au service d'un objet social, souvent l'insertion de personnes en difficulté d'accès à l'emploi.</p> <p>°La JVS vient répondre à des besoins particuliers ou communs aux deux partenaires. L'acteur de l'ESS peut voir la JVS comme un moyen de démultiplier son impact social tandis que l'entreprise classique obtient un accès à des marchés clausés, améliore sa politique RSE. Une JVS est aussi un potentiel vivier de recrutement, bien utile à l'entreprise classique.</p>
<b>INTERETS D'UNE JVS</b>	<p>°L'alliance d'une entreprise classique et d'une structure de l'ESS permet de prendre le meilleur chez chacun des partenaires. L'entreprise classique peut ainsi fournir la logistique, les compétences métier, les fonctions support tandis que l'entreprise sociale assure le volet social et fait profiter la JVS de ses réseaux associatif et institutionnel. Certaines compétences peuvent être évidemment partagées par les deux partenaires.</p>
<b>CONSEILS DIVERS</b>	<p>°L'objet social étant le cœur du projet de la JVS, il est largement recommandé que la majorité des parts de la JVS soit détenue par l'acteur venant de l'ESS. Cela permet de mieux garantir que l'objet social de la JVS restera la priorité et ne sera pas relégué au second plan.</p> <p>°</p>
<b>RESSOURCE</b>	<p><a href="#">Socialcobizz</a></p>